

PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 9 JUILLET 2026 A 19h

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

Date de convocation :
02 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le 09 juillet à 19h00,

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Fabrice GRIMAUT, Maire.

PRESENTS : Maud BACHELEY, Jérémy BONNIN, Sylvie EIGLE, , Fabrice GRIMAUT, Alain GUILLEMIN, Vanessa JEANDOT, Nicolas MOUILLOT, Céline PERNOT, Cindy ROZAIN, Didier THEVENET

ABSENTS/EXCUSES : Fabrice GAUTHERON

SECRETAIRE : Cindy ROZAIN

Aucune observation n'étant formulée sur le compte rendu de la séance du 04 juin 2026, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Urbanisme

- Point concernant les dossiers d'urbanisme

Permis de construire

Demandeur	Adresse	Nature des travaux
CAGNE Nadège	rue des Marronniers	Mobile-home

Déclaration préalable

Demandeur		Nature des travaux
RAMPIN Stéphane	3 chemin du Creuillis	Portail et clôture
BOULLIER Eric	12 rue Saint Martin	Panneaux photovoltaïques

- Point concernant l'aménagement de la zone 1AUh :

- Commencement des travaux : 20 juillet 2026
- Choix du notaire en charge des ventes : Maître RICHARD à Bletterans

- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : consultation et outil collaboratif

Une information sera distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants. Les habitants seront informés de l'avancement de la procédure d'élaboration dans l'Info Desnes et Intramuros.

Forêt

- Délégation de facturation à l'ONF (Délibération n°38 adoptée à l'unanimité des présents)

Le Conseil Municipal accepte la convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'Office national des forêts pour des recettes issues des ventes de bois.

- Compte-rendu de la réunion de la commission bois

Le règlement de l'affouage sera modifié et présenté au conseil municipal de septembre afin de valider les nouvelles dispositions pour l'affouage 2026/2027.

Nicolas MOUILLOT se chargera d'évacuer les arbres ou branches cassés sur les chemins.

Travaux

- Défense incendie : point sur le projet – subventions accordées

Installation de 2 poteaux incendie et 3 réserves d'eau

La commune a obtenu 65% de subventions. Les devis seront réactualisés afin d'être étudiés et validés lors du prochain Conseil Municipal.

- Eglise : point sur le projet – subventions accordées

Mise aux normes de l'électricité et réfection des vitraux.

La commune a obtenu 50% de subventions. Les devis seront réactualisés afin d'être étudiés et validés lors du prochain Conseil Municipal.

Une aide supplémentaire est possible de la fondation du patrimoine pour la réfection des vitraux. Cette aide prend la forme d'une souscription ouverte aux habitants. L'aide régionale est déterminée par rapport au montant collecté de la souscription à raison de 1% financé par la région pour 1 € collecté. Le Conseil municipal se prononcera lors de la prochaine réunion.

Ecole

- Climatisation

L'association des parents d'élèves et un parent d'élève (Société NB SOLAIRE) ont fourni des climatiseurs portables aux écoles du RPI.

L'Etat ouvre des subventions destinées à la climatisation des écoles.

Une étude et un devis seront réalisés.

- Création du poste d'ATSEM au 1^{er} janvier 2027 : publication de l'offre

Délibération n°39 adoptée à l'unanimité des présents)

L'ATSEM en poste prétendra à la retraite au 1^{er} janvier.

Un poste d'ATSEM est créé à compter du 1^{er} janvier 2027 pour 25h30 par semaine (temps annualisé)

Commissions, Syndicats, et communauté de communes

- Compte-rendu des commissions et des syndicats

- Natura 2000

Un point est fait sur les différentes réunions et commissions.

Questions et informations diverses

- Rappel réglementation du bruit

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés :

Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 20h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Extrait de l'arrêté portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Jura en date du 13 mars 2012

- Nouveaux horaires du Ball Trap

Actuellement, le ball trap est ouvert les mercredis et samedis de 14h à 18h30.

En période hivernale, du 1^{er} novembre au 1^{er} mars, le président du Ball Trap sollicite les horaires suivants : fermeture le mercredi et ouverture les samedis de 10h à 12h et de 13h30 à 18h.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce changement d'horaires.

- Surveillance en cas de canicule

Les élus ont mis en place une surveillance des habitants lors de la canicule. Cette opération sera poursuivie.

- Une association a été créée afin de proposer des manifestations dont les bénéfices serviront au financement du CCAS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Prochaine séance du Conseil Municipal : 09 septembre 2026 à 20h00 (sous réserve)

Le Maire,
Fabrice GRIMAUT



LISTE DES DELIBERATIONS

38	Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'Office national des forêts pour des recettes issues des ventes de bois
39	Création poste ATSEM